

**Compte rendu de la réunion du conseil administratif du Grand Chœur Sorel-Tracy
tenue à la Maison de la musique de Sorel-Tracy**

2 août 2018

Sont présents :

M ^{mes}	Rachel Doyon	(administratrice citoyenne)
	Josée Cournoyer	(trésorière)
	Louise Marcotte	(directrice artistique/chef)
Messieurs	Denis Lépine	
	Michel Huppé	

Est absent : Philippe Bélanger

Proposition #1

Josée Cournoyer propose qu'en réponse à la proposition de la Fabrique intitulée *Location de local pour groupe (année 2018-2019)*, l'adoption de notre contre-offre intitulée *Contrat d'utilisation de locaux à durée indéterminée*.

Adopté à l'unanimité.

Proposition #2

Denis Lépine propose que Michel Huppé et Philippe Bélanger soient mandatés pour représenter le chœur auprès de la fabrique Saint-Pierre avec la contre-offre intitulée *Contrat d'utilisation de locaux à durée indéterminée* en réponse à l'offre initiale soumise par la Fabrique intitulée *Location de local pour groupe (année 2018-2019)*.

Adopté à l'unanimité.

Proposition #3

Louise Marcotte propose que Michel Huppé, en sa qualité de président, soit mandaté pour signer le contrat d'utilisation de locaux liant le Chœur et la Fabrique.

Adopté à l'unanimité.

Proposition #4

Rachel Doyon propose que le deux cent dollars (200\$) demandé par la Fabrique en surplus inhérent au concert de fin d'année soit versé, à condition que ce montant soit accompagné d'une lettre explicative réfutant les fondements de la demande de la Fabrique et établissant la position du Chœur qui est d'acheter la paix et de faire preuve de bonne foi.

Adopté à l'unanimité.

Proposition #5

Josée Cournoyer propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Prochaine rencontre :

Lundi le 27 août 2018, à la Maison de la Musique Sorel-Tracy